



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° 59_CC_2020_CCDS

PORTANT ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT) DE LA CCDS

Séance du 24 novembre 2020

Date de convocation : 18 novembre 2020

L'an deux mil vingt et le vingt-quatre novembre à dix heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'auditorium de l'espace spatio culturel Sinnaryouz de la commune de Sinnamary, sous la présidence de Monsieur Michel-Ange JEREMIE, 1^{er} Vice-président.

Conseillers communautaires présents :

Michel Ange JEREMIE, Céline REGIS, Véronique JACARIA, Fidélia BOCAGE, Yves VANG, André Roland BERTHIER, Gaetan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Pierre-Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Annick ANDRE, Eliette BEAUFORT, Sylvio BOCAGE, Rosange CARENE, Jean-Robert CHOCHO, Loriane DECHESNE, Jean-Raymond HORTH, Johanna HORTH, Diana JAMES, Frédéric LLADERES, Candida MARTINEZ, Michelle ORIZONO HORTH, Martine PAPAIX, Davy RIMANE, Célia TARQUIN, Alain YANG, Céline ZULEMARO,

Absents excusés :

François RINGUET, Denis BURLLOT, Pierre MIRABEL,

Absents non excusés :

Jean-Etienne ANTOINETTE, Françoise BRUNO FREDOC, Valéria COELHO MACIEL, Patrick COSSET, Francine GANE.

A été nommé Secrétaire de séance **Madame Céline REGIS**

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

« Par délibération n°56_CC_2020_CCDS, le conseil communautaire a adopté la création de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) et la composition de ses membres.

Pour rappel, la CLECT s'inscrit dans le processus obligatoire d'évaluation des charges transférées venant impacter l'attribution de compensation de chaque commune en fonction des transferts la concernant.

Au regard des règles souples participant à l'organisation de ladite instance, il a été décidé que cette commission soit composée des Maires de chaque commune et d'un représentant suppléant par commune. Ces derniers devant être impérativement des conseillers municipaux désignés par les Maires.

Comme suite à l'installation de notre Conseil Communautaire en date du 04 novembre 2020, il convient d'adopter le règlement intérieur de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCDS, instaurant l'ensemble des règles relatives à son fonctionnement.

Aussi, je vous propose de vous prononcer quant à l'adoption du règlement intérieur de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCDS, annexé au présent rapport.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article 1609 nonies CIV du Code général des Impôts ;
Vu l'arrêté préfectorale N° 2154/SG/2D/1B/2010 du 23 novembre 2010 portant de création de la CCDS ;
Vu le procès-verbal d'installation du conseil communautaire en date du 04 novembre 2020 ;
Vu l'avis favorable du bureau en date du 17 novembre 2020 ;

**ENTENDU LE RAPPORT DU PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

A l'unanimité de membres présents,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} PREND ACTE du rapport de Monsieur le Président.

ARTICLE 2 : ADOPTE le règlement intérieur de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCDS, tel qu'il figure en document à la présente délibération.

ARTICLE 3 : AUTORISE le président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE :

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de procurations : 00

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 00

Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 24 novembre 2020

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

François RINGUET



Yalémi TIOUKA

De: Tatiana FALGAYRETTES
Envoyé: jeudi 3 décembre 2020 13:12
À: Secrétariat DGS
Objet: Fwd: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Date: 3 décembre 2020 à 09:56:22 GFT
À: tedetis109@e-legalite.com, elegalite@gmail.com, Tatiana FALGAYRETTES
<Tatiana.FALGAYRETTES@ccds-guyane.fr>
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de la Guyane
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2020-12-03(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 2
Nom émetteur: COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES
N° de SIREN: 200027548
Numéro Acte de la collectivité locale: 59_CC_2020_CCDS
Objet acte: ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DE LA CCDS
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 5.2-Fonctionnement des assemblees
Identifiant Acte: 973-200027548-20201124-59_CC_2020_CCDS-DE
